



Association de Football en Salle de Bastogne a.s.b.l.



SECRETARIAT DES 30 HEURES:

LOUIS Philippe

E-m@il : philippe.louis@skynet.be

**RAPPEL DES PRINCIPALES REGLES DU JEU D'APPLICATION DANS LE CHAMPIONNAT DE L' AFSB ASBL.**

**Ces règles seront d'application lors des 30 HEURES de mini-foot de Bastogne**



- ✓ **Les buts de mini- foot doivent obligatoirement être fixés au sol. C'est une disposition légale et garante de votre sécurité.**
- ✓ La mise en jeu est indirecte et se fait obligatoirement vers l'avant. Les adversaires doivent se trouver à 5 m du ballon.
- ✓ Le ballon ne peut en aucun cas être subtilisé à un adversaire par derrière (sanction = C.F.D.)
- ✓ Aucun contact n'est autorisé et sera toujours sanctionné.  
S'élancer en glissant pour tenter de jouer le ballon dans les environs immédiats d'un joueur, que ce dernier soit touché ou non (tacle glissé)  
Sanction = C.F.D. + carte jaune ou rouge.
- ✓ Cartes jaunes et rouges :
  - Carte jaune : expulsion avec remplacement par un autre joueur autorisé.
  - Carte rouge : exclusion et remplacement non autorisé.  
Pour rappel, si une équipe ne présente plus que deux joueurs sur le terrain, elle sera déclarée forfait par arrêt de la rencontre.
- ✓ Le gardien.
  - Dans sa surface de but, le gardien peut jouer des mains et des bras en tenant compte des limitations. Ailleurs, il est considéré comme un joueur de champ et sera considéré comme tel.
  - Lorsque pendant le jeu, le gardien de but touche le ballon dans sa surface de but, aussi bien des mains que d'une autre partie du corps, il peut reprendre le ballon des mains ou dégager le ballon tant que le ballon n'a pas franchi la surface de but.
  - Le ballon doit être dégagé hors de la surface de but endéans les quatre secondes.



## Association de Football en Salle de Bastogne a.s.b.l.



SECRETARIAT DES 30 HEURES:

LOUIS Philippe

E-m@il : philippe.louis@skynet.be

- Le gardien de but ne peut plus jouer ou toucher à nouveau le ballon dans sa surface de but sauf :
    - Si celui-ci , entre-temps, a été joué ou touché par un adversaire.
    - Après une interruption de jeu.
  - Si pendant le jeu, le gardien dévie la balle dans sa surface de but, il peut la jouer à nouveau pour autant que celle-ci ne soit pas sortie de sa zone de but. A ce moment, il doit la dégager immédiatement.
  - Si pendant le jeu, le gardien de but dévie la balle dans sa surface de but et que celle-ci quitte la surface de but, il ne peut plus la jouer dans la surface de but, sauf si un joueur adverse a touché le ballon ou après une interruption de jeu.
  - En dehors de ces dispositions, le gardien ne peut se livrer à des manœuvres qui, dans l'opinion de l'arbitre, constitueraient une perte de temps intentionnelle.
  - Pour toute infraction à ces prescriptions, un coup franc indirect doit être accordé à l'équipe adverse sur la ligne délimitant la surface de but ou de réparation au plus proche endroit où la faute a été commise.
- ✓ Un coup franc direct (C.F.D.) est toujours accordé à l'endroit de la faute (sauf le penalty)
- ✓ Un coup franc indirect (C.F.I.) est toujours accordé à l'endroit de la faute, sauf dans la surface de réparation où l'attaquant bottera le C.F. aux 6 mètres.
- ✓ Tout adversaire doit se trouver à 5 m du ballon sur :
- coup d'envoi
  - coup franc direct et indirect
  - rentrée en touche
  - coup de coin
- Le non-respect de cette règle peut être sanctionné d'une carte jaune ou CFI
- ✓ Lorsque le ballon touche le plafond, une rentrée en touche sera accordée à l'équipe adverse, perpendiculairement à l'endroit où le ballon a touché le plafond.
- ✓ La durée de la partie et les arrêts de jeu sont déterminés par l'arbitre. Contrairement au règlement Ligue, le règlement AFSB ne prévoit pas de temps mort.
- ✓ Pour tout autre point, se référer aux statuts ou aux règles de jeu.
- ✓ **La présence d'un représentant par équipe, au moins, est obligatoire à la remise des lots.**
- ✓ **Les lots sont uniquement remis à la remise des lots, les lots non distribués restent propriété de l'AFSB.**